

Enseignement des musiques actuelles

Deux études, l'une suisse, l'autre française, ont analysé l'enseignement des musiques actuelles. L'occasion de faire le point entre les similarités et les différences.

François Vion

Le projet Elemana-Preprosuro, récemment publié, est le premier regard analytique sur l'enseignement des musiques actuelles (MUA) du niveau amateur à préprofessionnel en Suisse romande initié dans le cadre de la recherche à l'HEMU. En France, une étude sur un domaine similaire a été conduite par le pianiste et expert culture Bob Revel en 2012. L'étude française est plus large: outre les musiques amplifiées, elle inclut également le jazz et les musiques traditionnelles. Elle s'inscrit également dans la continuité d'une précédente, réalisée dix ans plus tôt. Commandée par la Direction Générale de la Création Artistique, l'étude de Bob Revel vise à dresser un panorama des MUA dans les écoles publiques et privées, touchant un bassin de population huit fois supérieur. Cet article compare les deux études basées sur des questionnaires et entretiens afin d'examiner les différents contextes politiques et territoriaux.

Centralisation ou liberté locale

Les environnements politiques et sociaux sont contrastés. En France, un modèle centralisé structuré, avec un secteur privé organisé (Fédération Nationale des Écoles d'Influence Jazz et Musiques Actuelles, rassemblant environ trente écoles), favorise l'élaboration de textes-cadres depuis les années 90. En Suisse, le système est décentralisé, laissant une grande liberté aux acteurs locaux. Bien qu'il existe des subventions pour la création, aucune politique culturelle spécifique aux MUA n'est en place; les financements sont surtout cantonaux, communaux et privés.

En termes d'organisation pédagogique, les deux pays montrent une certaine fragilité de l'enseignement des MUA, bien qu'il soit mieux structuré dans les grandes écoles spécialisées. Plus de 86% des établissements offrent des formations

aux MUA, mais le nombre d'élèves reste faible. En comparaison, le jazz reste dominant, avec une organisation plus ancienne.

Les financements français proviennent à la fois du secteur public (État, collectivités territoriales) et privé. En Suisse, la majorité des écoles relèvent du droit privé, ce qui entraîne des inégalités territoriales.

Au sujet des équipements, la France rencontre des difficultés pour adapter ses locaux aux pratiques des MUA, malgré des efforts récents d'équipement. En Suisse, les installations sont de haute qualité, avec du matériel, des espaces et des ressources humaines techniques dédiées.

Partout, les enseignants sont peu nombreux, principalement masculins, et souvent moins qualifiés académiquement que dans d'autres domaines musicaux. Beaucoup exercent en cumulant plusieurs employeurs pour l'enseignement, une activité artistique professionnelle et subissent une certaine précarité.

Effectifs triplés en France

Quant aux élèves en MUA, les effectifs ont triplé entre 2000 et 2010 en France; il sera judicieux de comparer dans quelques années cet indicateur pour la Suisse romande. Il est devenu courant que des élèves restent plus de dix ans dans les écoles.

L'enseignement des MUA est perçu comme un champ complexe. En France, les esthétiques sont définies précisément, avec des classifications claires (musiques afro-américaines, rock et dérivés, musiques électroniques, chanson). Le trio d'enseignement – instrument, pratique collective et théorie – reste la norme, la formation musicale (solfège, travail de l'oreille...) étant un pilier.

Les deux études soulignent une transmission qui allie oralité et écrit, qui met l'accent sur la création et l'utilisation de nouveaux outils numériques. En Suisse, la création semble plus valorisée, avec de nombreuses offres en composition, écriture de chanson, arrangement et musique à l'image. En revanche, l'improvisation reste marginale, tout comme le projet artistique personnel des élèves, peu encadré.

Les disciplines récentes comme le rap, le beat-making et le DJing restent insuffisantes malgré leur position centrale dans la consommation musicale actuelle.

Les partenariats entre les différents acteurs des MUA sont peu développés, souvent limités à la diffusion. L'offre d'accompagnement pour les jeunes artistes émergents reste maigre en Suisse, les initiatives sont principalement privées, alors qu'en France, elles sont gérées par les dispositifs départementaux et les Scènes de Musiques Actuelles.

En conclusion, bien que les deux études montrent des contextes différents, elles soulignent l'importance d'une approche pluridisciplinaire et créative pour développer l'enseignement des MUA. Cependant, des défis importants demeurent, notamment en matière de structuration et de financement.

À noter qu'aucune d'elles ne s'est intéressée à l'enseignement des MUA via Internet, un domaine innovant et qui prend un essor considérable qui pourrait mériter une étude spécifique à l'avenir. <>

hemu.ch/rad/elemana-preprosuro

François Vion est professeur-chercheur à l'HEMU – Haute École de Musique, HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale.